

BAPTEME DE PARAPENTE

Enfin, réaliser ce vieux rêve : voler.

Au départ de l'aire de décollage du Pla d'Adet (1700 mètres d'altitude), c'est en parapente biplace et accompagné d'un moniteur professionnel, que l'on s'élance dans les airs. Il faut bien courir au départ pour réussir à gonfler la voile avant de se laisser porter au fil du vent.

Le vol dure de 20 à 25 minutes (selon les courants aériens) **avec un dénivelé de 800 mètres.** La vitesse du Parapente est d'environ **40 km / heure.** L'atterrissage s'effectue en douceur à Vignec, un petit village voisin de Saint Lary.

Nous accordons une vigilance toute particulière à l'état des conditions météo lors de la pratique de cette activité.

Matériel : il est nécessaire de prévoir un coupe vent (l'air est frais en l'air) et de bonnes chaussures (semelles avec crampons) pour bien adhérer au sol au départ et pouvoir courir sans glisser.

Il est également très important de bien écouter et d'exécuter les consignes données par le moniteur professionnel.

Extrait de l'Annexe XX de l'Arrêté du 20 juin 2003 Modifié par l'arrêté du 3.6.04 concernant le Parapente :

« La pratique de l'activité est conditionnée par la production préalable d'une autorisation parentale et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique considérée. »

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU PARAPENTE

CONDITIONS SANITAIRES : L'inscription à l'option PARAPENTE implique que le participant ne présente **pas de contre-indications médicales aux sports aériens.**

COUT SUPPLEMENTAIRE DE L'OPTION : 70 €uros.

L'inscription à l'option parapente peut se faire :

- dès l'inscription. Le coût supplémentaire vous sera facturé en même temps que le séjour.
- jusqu'à **15 jours avant le séjour.** Vous devez alors expédier **obligatoirement un chèque de 70 €uros** à l'ordre de LATITUDES SUD.

DESISTEMENT : Si le participant, par peur ou appréhension, ne souhaite plus participer au baptême : les 65 €uros vous seront remboursés (à condition que la réservation n'ait pas encore été effectuée ou que le participant puisse être remplacé). Toute annulation ayant lieu dès lors qu'un moniteur professionnel s'est déplacé sur le site entraîne le paiement intégral du baptême.

ANNULATION POUR MAUVAISES CONDITIONS METEO : Nous accordons une vigilance toute particulière à l'état des conditions météo lors de la pratique de cette activité. Tout vent défavorable entraîne l'annulation du vol. Si aucun report du vol n'est possible avant la fin du séjour, les 65 €uros vous seront remboursés.

BAPTEME DE PARAPENTE

Autorisation du RESPONSABLE LEGAL pour les mineurs

Je, soussigné (NOM Prénom), autorise le(la) jeune (NOM Prénom) à effectuer un **Baptême de Parapente** accompagné(e) par un moniteur breveté d'Etat, lors du séjour (organisé par Latitudes Sud) du _____ au _____ juillet / août 2019 à SAINT LARY SOULAN (Hautes Pyrénées).

Je dégage l'association LATITUDES SUD et le moniteur professionnel de Parapente de toutes responsabilités en cas d'accident, survenant au mineur nommé ci-dessus, à cause d'un problème de santé connu antérieurement à la date de départ du séjour.

Fait le ____ / ____ / 2019.

SIGNATURE :

Cette autorisation doit obligatoirement être accompagnée du certificat médical (voir ci-dessous)

- **Faire remplir le certificat ci-dessous par votre médecin**

ou

- **lui demander d'établir un certificat médical (datant de moins de 3 mois avant le départ) de non contre-indication à la pratique du parapente.**

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU PARAPENTE

Je soussigné, Docteur _____
certifie que l'état de santé du (de la) jeune _____
ne présente pas de contre indication à la pratique du parapente.

Fait le ____ / ____ / 2019.

**Signature et
cachet du médecin**

Partie réservée à l'Association Latitudes Sud

Signature du directeur

Baptême effectué le ____ / ____ / 2019.

Baptême non effectué. Cause : _____